

SOMMET DE L'UNION

EUROPÉENNE SUR L'IRAK

Sécurité humaine et sécurité militaire :

Amnesty International appelle les dirigeants européens à accorder une priorité absolue au sort des civils

Index AI : EUR 01/001/2003

Embargo : vendredi 14 février 2003 à 10 h 00 (heure de Bruxelles)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'ASSOCIATION D'AMNESTY INTERNATIONAL POUR L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 14 février 2003. Amnesty International appelle les dirigeants de l'Union européenne à saisir l'occasion qui leur est offerte de parler d'une seule voix au sujet de l'Irak en accordant une place prioritaire au sort de la population irakienne en Irak et dans les pays voisins lors du sommet extraordinaire de l'Union européenne prévu lundi prochain.

Dans une lettre ouverte envoyée à la présidence grecque de l'Union européenne et à tous les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne (www.amnesty-eu.org), Amnesty International appelle les dirigeants européens à avoir un débat sérieux, approfondi et ouvert sur les conséquences probables d'une guerre, en particulier :

- les répercussions possibles d'une action militaire sur les droits fondamentaux du peuple irakien ;
- le risque d'aggraver une situation humanitaire déjà très mauvaise ;
- le risque de susciter un exode massif de réfugiés et de contraindre un très grand nombre de personnes à la fuite ;
- les risques d'attaques directes contre des civils, d'utilisation de boucliers humains et de recours à des armes qui, par leur nature même, frappent sans discrimination.

« En tant que communauté de valeurs et qu'acteur clé de la scène internationale, l'Union européenne a l'obligation de s'entendre sur la manière dont elle fera face aux conséquences probables d'une guerre. Les dirigeants européens doivent s'intéresser de toute urgence à ce qui risque de devenir un désastre de grande ampleur pour la population irakienne en matière de droits humains », a déclaré Dick Oosting,

directeur de l'Association d'Amnesty International pour l'Union européenne.

« Le Conseil européen doit envoyer un message fort et uni au Conseil de sécurité des Nations unies pour que la sécurité des personnes passe au premier plan avant toute action. Nous exhortons les deux pays européens qui sont membres permanents du Conseil de sécurité – le Royaume-Uni et la France – à transmettre ce message. » Amnesty International appelle aussi le Conseil de sécurité à déployer immédiatement, sur tout le territoire irakien, des observateurs chargés de veiller au respect des droits humains.

« Le débat public sur l'Irak est dominé par des considérations sur les tactiques, le calendrier des inspections en armement et les avions espions, mais les dirigeants mondiaux discutent peu, voire pas du tout, de la manière d'éviter les victimes civiles et les perturbations dans les approvisionnements en nourriture, ni du sort de ceux qui seront chassés de chez eux. C'est de cela que les dirigeants de l'Union européenne devraient parler », a ajouté Dick Oosting.

Amnesty International a lancé une pétition mondiale (<http://www.amnesty.org/go/iraq>) adressée au président du Conseil de sécurité des Nations unies. Dans cette pétition, elle exhorte le Conseil de sécurité, avant toute nouvelle action, à examiner les conséquences probables d'une guerre sur les droits humains et la situation humanitaire des civils irakiens, et à avoir un débat approfondi à ce sujet.

Pour tout commentaire ou toute information supplémentaires, ou pour obtenir un entretien, veuillez vous adresser à l'Association d'Amnesty International pour l'Union européenne (Bruxelles)

Tél : 32-2-5021499

Fax : 32-2-5025686

Adresse électronique : amnesty-eu@aieu.be

Site web : www.amnesty-eu.org ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site web <http://www.amnesty.org>

